



Comité Rhône et Métropole  
de Lyon des Echecs

# Rapport Financier

Assemblée Générale Ordinaire du 27 février 2021  
Exercice 2020

Par Didier PASCAL - Trésorier

# Préambule

- Le **compte de résultat** présente l'activité financière du comité sur l'exercice. Il fait apparaître un bénéfice ou un déficit. Il totalise les comptes Produits (Classe 7) et Charges (Classe 6). Dans notre cas particulier d'association, nous faisons apparaître en comptes de résultat les comptes Spéciaux (Classe 8), qui sont neutre sur le résultat mais qui permet de chiffrer l'apport en bénévolat.
- Le **compte de bilan** rassemble tous les comptes (Classe 1 à 8). Il présente une photo à un instant T de la situation financière du Comité. Cette photo est toujours pris au 31/12 de l'exercice (pour le CRMLE), ce qui permet de voir d'année en année si la situation patrimoniale du comité augment ou diminue (Actif/Passif).



# Préambule

- La **comptabilité budgétaire** a un champ plus étroit que la comptabilité générale :
  - elle ne porte que sur les dépenses et recettes, et fait abstraction des créances, dettes, actifs et passifs : c'est pourquoi elle ne produit pas de bilan ;
  - elle ne concerne que les dépenses et recettes qui sont budgétaires, à savoir celles qui font l'objet d'une autorisation budgétaire formelle : c'est pourquoi elle néglige les opérations de trésorerie et de financement.



# Préambule

Remarque :

- Le CRMLE n'a pas toujours établi un compte de bilan (contrairement à la LARAE). Pour une juste présentation des comptes, nous produisons un état brut des actifs hors bilan (essentiellement les actifs matériels), mais sans amortissement, ni immobilisation.
- Historiquement le budget du CRMLE est bâti un peu sous la forme d'un compte de résultat. J'inviterai la prochaine mandature à revenir sur un budget qui présente un budget plus en lien avec le financement des projets et des actions du CRMLE.



# Rapport financier

Notre exercice 2020, du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020 se termine par un excédent de 37,84 €.

Les produits sont d'un montant de 7 381,59 €.

84% des recettes proviennent de la part des licences que la ligue ARA nous reverse (reversion à hauteur de 50%).

A noter cette année, La Métropole de Lyon nous a accordé une subvention de 1000 €.

Aucune subvention du département du Rhône et de l'Agence Nationale du Sport (ex CNDS).



# Rapport financier

Coté Charges, elles s'élèvent à 7 343,75 €.

- L'essentiel des charges (75%) correspond à une dotation aux engagements de 5 500 €. Charges budgétées mais non dépensées en 2020 qui seront reportées au budget 2021.
- Le compte Achat de marchandise, négatif, correspond à la revente des pendules DGT dont le cout a été comptabilisé en 2019. Pour éviter des problèmes de TVA, cette recette n'est pas comptabilisée en « Produits d'Exploitation ».
- Les frais de fonctionnement du CRMLE sont en baisse de 25% malgré une hausse du loyer payé au CDOS RML (+16 % loyer).



# Rapport financier

## ■ L'exécution budgétaire

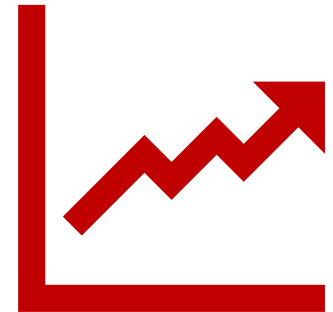
En cette période de pandémie, l'exécution budgétaire n'a que peu de sens mais vous pouvez constater que la dotation aux engagements de 5 500 € correspond :

- 3 500 € de soutien aux participants aux Championnats de France Jeunes,
- 600 € de soutien aux participants aux finales scolaires,
- 600 € de Rapide CRMLE non organisé,
- 600 € pour le classement final du Circuit des Rapides Jeunes,
- 200 € de divers



# Rapport financier

- Concernant le bilan, le résultat excédentaire vient augmenter notre situation patrimonial. Au 31 décembre 2020, le bilan s'établissait à 20 943,68 € contre 15 405,84 € pour l'exercice N-1.
- Comme rappelé ci-avant le bilan ne prend pas en compte les actifs matériels, il s'agit essentiellement de disponibilités bancaires.
- Comme le comité directeur du CRMLE l'avait souhaité, il s'agit d'arriver à un niveau de dispo équivalent à une saison de fonctionnement.



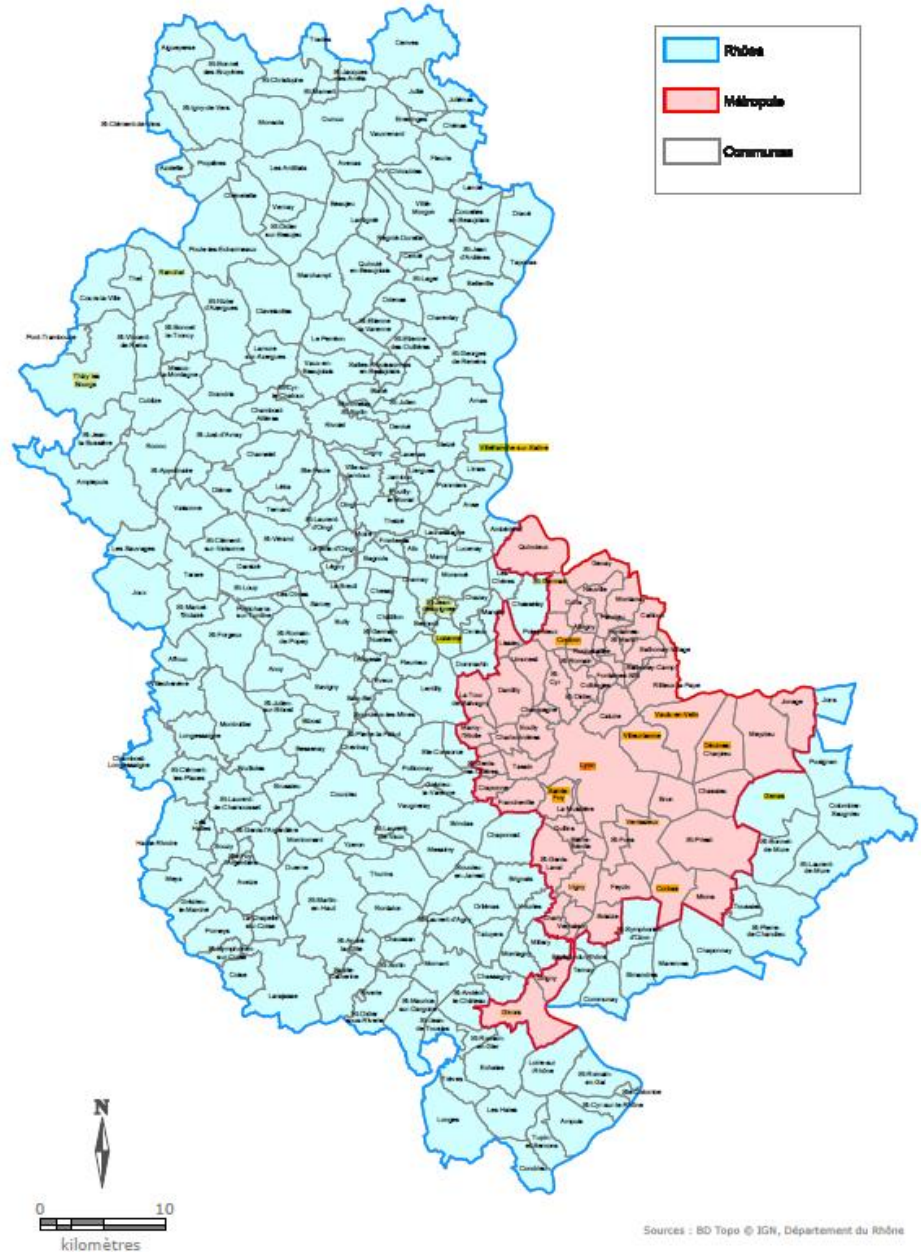


# Des questions ?



# Statistiques

- 6 clubs sur le département du Rhône
- 16 clubs sur la Métropole de Lyon



# Répartition des clubs du CRMLE par nombre de licenciés

- 22 clubs pour 876 Licences A et 989 Licences B (total 1865 licenciés).

Code	Club en 2020	Président	A+B	A	B	Voix
Q69001	Lyon Olympique Echecs	POPELER Xavier	417	130	287	8
Q69090	Lyon Echecs Passion 64	CRESTON Henri	203	41	162	5
Q69011	Ste Foy Echecs	LEFEVRE Isabelle	177	120	57	7
Q69077	Echecs Club de Corbas Mions	SOLENTE Pascale	168	128	40	7
Q69099	Echiquier des Lions - Lyon Oullins	GUILLERME Yves	154	78	76	5
Q69103	Club des Echecs et Jeu de Dames de Ranchal	CROMBET Claude	104	14	90	2
Q69018	Echecs Club de Villeurbanne	PARIS Thierry	102	43	59	4
Q69100	Massis Club d'Echecs	OSMANDJIAN Jean-Jacques	100	48	52	4
Q69091	Avinkha Club d'Echecs	COLIN-KHUU Vincent	65	31	34	3
Q69023	Calade Echecs	GRASSET Didier	56	55	1	3
Q69085	A.C.E.L. Couzon	COLLET Pierre	48	33	15	2
Q69028	Genas Echecs	DARCET Bruno	48	26	22	2
Q69094	Givors Echecs	GREGOIRE Michele	45	22	23	2
Q69098	La Stratégie Echiquéenne	ROYER Charles-Henri	35	9	26	1
Q69105	Lyon Echecs Avenir	GALANTE Patrick	31	23	8	2
Q69097	Caissa Crazy Chess Club (C4)	NOE Emmanuelle	29	12	17	1
Q69088	Centre Léo Lagrange-Decines	DA SILVA DIAS Antoine	25	22	3	2
Q69012	Lozanne Echecs	DESSAINJEAN Benoit	19	18	1	2
Q69106	Echiquier de la Tour Irigny	BILLAUD Jean-Michel	13	5	8	1
Q69089	Club d'Echecs de Thizy les Bourg (CETB)	DEMAILLE Bertrand	10	6	4	1
Q69074	Centre Léo Lagrange Villeurbanne	PLATRET Martine	8	6	2	1
Q69101	MONT D'OR ECHECS	PETRIGNANI Felix	8	6	2	1
			1865	876	989	66

# Des questions ?



# Rapport financier

- Le rapport financier et l'approbation des comptes du CRMLE sont proposés au vote de l'assemblée générale,
  
- Quitus au trésorier,

